

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-SAONE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N° 5

DESIGNATION DES MEMBRES ASSOCIES

L'an deux mille seize, le mercredi 23 novembre à 17h15, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Madame Marie-Françoise LECAILLON, Préfète de la Haute-Saône.

- Nombre total de Membres Titulaires élus de la CCI Haute-Saône = 28
- Nombre total de Membres Titulaires élus présents et ayant participé au vote = 21
- Quorum = 15

NOM - Prénom	ENTREPRISE	Présent	Excusé
INDUSTRIE 1			
BERTRAND Elise	BESSON		▲
GRAVELLE Bruno	INTERMECA	▲	
MASSON Catherine	1 OU 2 MAILLES	▲	
PITON Jean-Luc	S.I.B.R.	▲	
MERTENS Frédéric	MECA PRECIS METAL		▲
RIETTE Marie-Aude	M.A MACONNERIE		▲
SAIRE Jean-François	SAIRE SARL	▲	
INDUSTRIE 2			
CORDONNIER Xavier	GALVANOPLAST		▲
DELBOS Martine	PEPINIERES GUILLAUME		▲
MERCIER Anne-Laure	METALLERIE BERNARD MERCIER	▲	
MILLERET Denis	ETABLISSEMENTS MILLERET	▲	
QUIVOGNE Jean-Luc	SAHGEV	▲	
SAUGIER David	ETABLISSEMENTS WALTEFAUGLE	▲	
COMMERCE 1			
FRIQUET Franck	DISTRI SCEY	▲	
GUTEHRLE Thierry	LA DAME VERTE	▲	
LAMOUCHE Sophie	LE COMPTOIR DES AROMES		▲
NOGARA Nelly	CONFECTION ELLE ET LUI	▲	
PRUNIER Daniel	SOCIETE DE DISTRIBUTION DE LURE	▲	
COMMERCE 2			
CABANEL Laurence	NERAMUN		▲
FERRARI Pascal	AU GRAND BAZAR FOUINE BAZAR	▲	
GIRARDOT Vincent	JUCOREL	▲	
SERVICES 1			
FERRAND Hervé	TOROP.NET	▲	
GROSPERRIN François	SARL E.G. PRESTATIONS	▲	
LANDIOT-SIBILLE Véronique	VERSION LIBRE	▲	
SASSARD Benoît	AXA ASSURANCES	▲	
SERVICES 2			
CHAMBRE Fabrice	CRIT INTERIM	▲	
EUVRARD Jean-Marie	VESOUL ELECTRO DIESEL	▲	
RIGOULOT Marie-Claude	TRANSPORTS RIGOULOT	▲	

EXPOSE DES MOTIFS

Les Membres Associés prennent part aux délibérations avec voix consultative. Ils sont donc membres de l'Assemblée Générale, mais leur présence n'influe pas sur le quorum. Ils peuvent représenter les chambres dans toutes les instances auxquelles celles-ci participent, sans pouvoir les engager sur le plan financier ou contractuel. Ils ne peuvent pas siéger dans les instances réglementées comme le Bureau ou la Commission des Finances, la Commission des Marchés, la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêt

L'Article. R.711-3 du Code de Commerce prévoit que leur désignation intervient lors de l'AG d'installation ou lors des AG suivantes.

Les Membres Associés sont désignés sur proposition du président et/ou du Bureau. Leur nombre total ne peut excéder la moitié de celui des membres de la CCI, soit 14 Membres Associés pour la CCI70.

DELIBERATION :

L'Assemblée Générale désigne les Membres Associés suivants :

	Genre	Nom	Prénom
01	Monsieur	BAUD	Bernard
02	Monsieur	RAMBAUX	Yves
03	Monsieur	DIOLEY	Jean-Luc
04	Monsieur	MARCONNOT	Claude
05	Monsieur	BIGOT	Jean-Paul
06	Monsieur	COULON	Michel
07	Monsieur	VIMAL-DUMONTEIL	Régis
08	Monsieur	CORDONNIER	Xavier
09	Monsieur	BALANDIER	Michel
10	Monsieur	BRAUD	Martial
1	Monsieur	OLIGSCHLAGER	Jean-Claude
12	Monsieur	MILLERAND	Richard
13	Monsieur	HUET	Robert
14	Madame	BISSET	Magali

Résultat du vote :

- Nombre de votants :	21
- Voix pour :	21
- Voix contre :	0
- Abstentions :	0

Fait à Vesoul, le jeudi 24 novembre 2016

Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Luc QUIVOGNE


